

Le Petit Journal



Bureaux: rue Confort, 14, à Lyon

Abonnements Lyon et Rhône
TROIS MOIS..... 5 FR.
SIX MOIS..... 9 FR.
UN AN..... 18 FR.

LYONNAIS
UN NUMÉRO: CINQ CENTIMES

Abonnements Départements
TROIS MOIS..... 6 FR.
SIX MOIS..... 12 FR.
UN AN..... 24 FR.

Mercredi 9 Novembre 1870

REJET DE L'ARMISTICE

Détails complémentaires

Bruxelles, 7 novembre 1870.

Les exigences de la Prusse ont amené la rupture des négociations pour l'armistice et amené le départ de M. Thiers.

Les dispositions favorables que la Prusse a montrées primitivement étaient uniquement afin de faire avancer les troupes allemandes disponibles.

Tours, 7 novembre 1870.

Dépêche du gouvernement.

Vendôme, 6, soir. — Un ballon a apporté des nouvelles de Paris.

Le gouvernement de la défense nationale a repoussé à l'unanimité l'armistice, la Prusse ayant refusé le ravitaillement de Paris et accepté, seulement avec des réserves, la participation de l'Alsace et de la Lorraine au vote.

Il est certain que nous avons été joués par M. de Bismark qui, avec son habileté et sa mauvaise foi habituelles, est parvenu à gagner les huit ou dix jours nécessaires pour que l'armée de Metz fut rendue à ses nouveaux postes.

Avec cette loyauté et cette franchise dont les Français ne peuvent décidément pas se départir, le Gouvernement de la défense nationale a consenti à écouter les propositions qui lui étaient faites.

Les avis ne lui ont cependant pas manqué.

Méitez-vous! lui criait-on de tous côtés; le *Petit Journal*, pour sa part, a multiplié les avertissements, comme nous le rappelons plus loin avec preuves à l'appui.

Le Gouvernement a voulu, une fois encore, montrer la différence qui existe entre un peuple civilisé et honnête et les barbares envahisseurs. Tout en étant prêt à la guerre à outrance (les récents décrets de levée en masse l'attestent), il a voulu mettre le bon droit tout entier et sans restriction de son côté.

Nous avons été dupes de notre caractère chevaleresque; mais nous au-

rons notre revanche, nous saurons la prendre terrible, sans merci.

La guerre d'extermination, nous avions hésité à la faire, malgré les infamies constamment renouvelées des Prussiens. Aujourd'hui rien ne nous arrête plus. Les envahisseurs le sentiront bientôt.

Un mot encore sur ce point.

Quelle sera l'attitude des puissances médiatrices: l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et l'Italie?

Ont-elles été dupes ou complices de la Prusse?

Elles ont à s'expliquer et agir.

Nous attendons.

LE PLÉBISCITE RÉPUBLICAIN

La population de Paris, à laquelle s'étaient joints les gardes mobiles des départements et l'armée, c'est-à-dire une représentation de la France, a donné au Gouvernement de la défense nationale un vote de confiance, qui lui donne une consécration précieuse.

La question posée était la suivante:

« La population de Paris maintient-elle, oui ou non, les pouvoirs du Gouvernement de la défense nationale. »

Le résultat total du plébiscite est de:

OUI..... 557,976
NON..... 62,638

Le Gouvernement de la défense nationale peut donc, sans craindre de nouvelles discussions, se livrer tout entier et sans relâche à l'œuvre difficile du salut de la patrie.

Comme complément du vote plébiscitaire, les magistrats municipaux de Paris ont été soumis à l'élection, le 5 novembre.

La plupart des maires élus appartiennent au parti républicain, comme Saligney, Henry Martin, Carnot, Arnaud, Vautrain; mais quelques partisans de la commune ont été élus: Girard, Bonvallet, Mottu, Clémenceau.

Il reste à faire 6 ballottages, fixés au 7 novembre.

Le *Journal officiel*, parlant d'arrestation, dit:

« Le Gouvernement voulait oublier

les violences du 31 octobre, mais les nouvelles menées du 1^{er} novembre, menaçant la paix publique, il a dû sévir. Une instruction judiciaire est commencée et sera poursuivie rapidement. »

LA GUERRE

Tours, 7 novembre.

Un décret du 6 novembre accorde un délai de 8 jours pour se présenter devant l'autorité militaire la plus voisine de leur résidence aux sous-officiers échappés de Sedan, n'ayant contracté aucun engagement avec l'ennemi.

Par décret en date du 5 novembre, il est ouvert au ministre des travaux publics sur l'exercice 1870, un crédit de dix-neuf millions cinq cent mille francs (19,500,000 fr.), pour l'exécution des mesures relatives à l'armement national par le concours de l'industrie privée.

Rouen, 7 novembre.

Un engagement heureux a eu lieu hier entre Ecouis et Etrappigny.

L'ennemi a été repoussé sur Gisors (Eure).

Ces localités ont été le théâtre de nombreux engagements; les Prussiens ont toujours été repoussés. La route de Rouen leur est vaillamment et victorieusement disputée.

Gien (sur la Loire), 5 novembre.

L'ennemi ne paraît pas se rapprocher de nous.

Une simple patrouille est venue encore à Châteauneuf. Elle a poussé jusqu'à Saint-Martin-d'Obbat, et s'est repliée vers Saint-Denis-de-l'Hôtel.

Pithiviers (Loiret), 5 novembre.

Les Prussiens qui sont allés à Moret faisaient partie d'une colonne de 2,000 à 2,500 qui occupent Fontainebleau.

Un engagement a eu lieu hier, près de Fay, entre des tirailleurs et un détachement de bavares de la garnison de Donnery. Les Prussiens ont eu 4 tués et 7 blessés.

Le *Standard* du 3 novembre publie la dépêche suivante:

Lille, 31 octobre.

Le général Bourbaki vient de publier l'ordre du jour suivant:

Le général de division commandant supérieur de la région du nord, est heureux de faire savoir aux troupes que des francs-tireurs ont arrêté un train prussien sur la voie ferrée de Mézières à Rethel. Cet acte audacieux a coûté à l'ennemi 463 hommes.

LES PRUSSIENS DANS L'EST

Les opérations militaires, suspendues un instant, vont reprendre avec une nouvelle activité.

Le général Garibaldi vient de publier la proclamation suivante:

Aux maires de l'arrondissement de Dôle.

Le désarmement de la garde nationale dans les villes et villages est une honte; et maintenant qu'un décret du gouvernement de la défense impose aux habitants de se défendre, ce désarmement devient une infraction aux lois très-condamnables.

Un petit nombre d'hommes mal armés et mal équipés ne sont pas obligés de combattre des armées régulières; mais ces hommes, nationaux ou autres, se rappelant qu'ils appartiennent à une nation qui ne pliera jamais le genou devant l'étranger, doivent, à l'approche d'un ennemi supérieur, se retirer dans leurs bois et leurs forêts avec leur bétail, et, pratiques comme ils sont du pays, harceler, sinon les grands corps, au moins les éclaireurs ennemis qui marchent en petit nombre, et qui sont d'autant plus pillards qu'ils sont moins dérangés dans leurs excursions.

Nous ne verrons plus, de cette manière, une douzaine de uhlans parcourir un pays immense et faire des déprédations chez les habitants.

Signé: GARIBOLDI.

Le colonel chef d'état-major,
BORDONE.

On nous écrit de Nuits (Côte-d'Or), le 4 novembre:

« Ce matin il est arrivé quatorze uhlans, ils se sont arrêtés près de la mairie. Trois sont allés chercher le maire et l'ont ramené. L'officier s'est amené vers lui et lui a demandé si la ville avait l'intention de se défendre.

Feuilleton du PETIT JOURNAL

LE CHIRURGIEN DE MARINE

I

C'était une nuit grise et froide comme toutes les nuits de novembre sous le ciel de la Bretagne. Brest dormait depuis longtemps, et l'on n'entendait dans son port d'une lieue que le craquement des câbles immenses qui retiennent les vaisseaux, les rugissements de la rafale de mer dans les magasins déserts, et les pas cadencés des sentinelles.

Au loin, sur la rive gauche, le seul édifice du bagne apparaissait éclairé au milieu des masses noires qui l'environnent. Une de ses salles cependant brillait de clartés moins vives et s'effaçait dans la nuit: c'était l'infirmerie des forçats.

A la fenêtre de cette infirmerie, un

jeune homme, portant l'uniforme de chirurgien de marine, se tenait le front appuyé contre les barreaux de fer, et plongé dans une triste méditation.

Après être demeuré longtemps dans la même position, il reporta les yeux sur un papier couvert de ratures, qu'il tenait à la main, comme s'il eût cherché à y ressaisir l'ensemble de sa rêverie, il se mit à lire tout bas:

« A quoi bon la vie sans bonheur, et comment le bonheur sans richesse? La richesse! c'est donc là le but; et, quant aux moyens de l'acquiescer, il n'y a de mauvais que ceux qui échouent. Devenir riche, d'abord! tout suit de là! faites une bassesse et devenez riche; c'est une lâcheté d'un jour que le reste de votre vie fera oublier; commettez un crime et devenez riche; le crime se nie lorsqu'on ne peut le justifier: quant aux remords, s'ils existent, tourmentent-ils plus que le besoin? lequel des deux rend les insomnies plus cuisantes, du désir non satisfait ou du repentir? En tout cas, je ne suis pas sûr des douleurs qui

viennent de la conscience révoltée, et je suis sûr de celles que produit l'indigence. La logique m'ordonne donc de tout faire pour cesser d'être indigent!...

« La probité des trois quarts des hommes ne tient qu'à la difficulté de devenir des fripons. »

Arrivé à cette phrase, le jeune homme s'arrêta comme s'il eût voulu en sonder toute la profondeur. Il frappa sur le papier avec un geste d'affirmation; puis, penchant la tête dans une de ses mains, il tomba de nouveau dans une méditation sérieuse.

Pour celui qui eût pu lire alors dans sa pensée, c'eût été un singulier spectacle que le dépit de cet esprit chagrin, s'indignant de l'impuissance du pauvre à faire fructueusement le mal, et demandant compte à Dieu des difficultés dont il avait entouré le crime.

Cependant, en regardant bien, il est facile de voir, dans cette étrange direction d'idées, plus d'égarement que de corruption. L'immoralité ne venait pas là de vice, mais de soif de bien-

être et d'ambition, maladies ordinaires des jeunes gens aux époques fiévreuses et mouvantes.

Edouard Launay était, en effet, un de ces hommes qui ne veulent point accepter une place dans le monde, mais la choisir, et qui passent à envier la fortune le temps qu'il faudrait employer à l'atteindre.

Né dans une condition médiocre, il pouvait se résigner à être pauvre, ou travailler à ne plus l'être; il ne voulait prendre ni l'un ni l'autre de ces partis, et il aimait mieux s'indigner contre les inégalités sociales, qu'il eût désirées à son profit. Ainsi placé vis-à-vis des autres au point de vue de la jalousie, tout lui apparut sous un faux jour, et son esprit se déprava au milieu de sophismes rongeurs. Absorbé d'ailleurs par la soif des jouissances, il y rapporta toutes ses actions.

Le sentiment du devoir lui-même se perdit dans cette unique idée; il n'était arrivé à la justification de tous les moyens qui pouvaient conduire au succès. Mais, quoi qu'il eût fait, le mal

« Le maire a répondu que non, mais qu'il ne pouvait pas répondre des coups de fusils qui pourraient être tirés dans les vignes ou dans les environs. »

« L'officier a dit alors qu'il ne demandait que la liberté de passage pour les troupes, moyennant qu'il ne serait fait aucun mal à la ville. »

« Après le départ du détachement, le maire a fait publier la décision prise, engageant les habitants à ne faire aucune manifestation de nature à provoquer des représailles. »

Mâcon, 5 novembre, 9 h. 20 m., soir.

4.000 Prussiens à Nuits avec artillerie.

Tours, 7 novembre.

Le journal prussien de Strasbourg dit que les francs-tireurs, gênant l'armée prussienne, ont obligé les Prussiens à renforcer leurs troupes sur les lignes de communication.

La peste bovine sévit dans le Bas-Rhin.

Une dépêche prussienne dit que le fort Mortier est pris et que Neuf-Brisach a capitulé.

Tours, 8 novembre 1870.

On mande de Berne (Suisse) le 7, *Le Bund* annonce qu'une forte canonnade a été entendue le 6 dans la direction de Montbéliard et Belfort.

Les Français ont incendié en partie le village de Vezelois (Haut-Rhin), à 5 kilomètres est de Belfort, et se sont enfuis en masse vers la Suisse avec ce qu'ils possédaient.

DERNIÈRES NOUVELLES

Porrentruy, 5 novembre, 6 h., soir.

La place de Belfort est complètement investie; on entend une forte canonnade du côté de Vezelois, Sevens et Montbéliard.

Bâle, 7 novembre.

Le bombardement de Neuf-Brisach continue. Une sortie de la garnison qui a essayé de traverser les lignes prussiennes a été repoussée. Neuf-Brisach est complètement incendié; il a lancé des obus sur Vieux-Brisach (Grand-Duché de Bade), où l'incendie a fait des ravages considérables, et dont les habitants se sont réfugiés dans les localités voisines.

LE SIÈGE DE PARIS

Tours, 7 novembre 1870.

Le *Journal officiel* du 6 au matin annonce la formation à Paris de trois armées dont une de garde nationale sédentaire.

était resté dans sa vie à l'état de système; il avait manié le vice dans ses raisonnements, mais sans s'y être initié par la pratique; quoique sa volonté fut chancelante, ses répugnances existaient toujours; il n'eût même fallu peut-être qu'un but offert à cette intelligence inquiète, un doux sentiment jeté dans ce cœur vide, pour ranimer sa mourante vertu.

L'âme de Launay était comme le navire qui attend le vent pour orienter ses voiles, également prêt à la course en droite ligne ou bien au loupement tortueux. Périlleuse situation à laquelle arrivent la plupart des hommes chez qui la domination de l'esprit sur la matière n'est pas bien établie, et qui, toujours haletants sous les aiguillons sensuels, ont toujours besoin de se ménager une révolte contre le devoir.

Il y avait déjà longtemps que Launay était livré aux réflexions dont nous avons indiqué plus haut le sujet, lorsqu'un infirmier vint l'en retirer en lui annonçant que le numéro sept était mort.

L'ordre est parfait à Paris.

RAPPORT MILITAIRE.

3 novembre 1870, matin.

Depuis trois jours, il ne s'est produit d'offensive accusée, ni de notre part, ni de celle de l'ennemi, qui semble seulement poursuivre ses travaux de terrassement à Châtillon et à Montreuil. Sur ces deux points, le Mont-Valérien, le 6e secteur, les forts de Vanves et d'Issy ont, par un feu bien dirigé, forcé à plusieurs reprises ses travailleurs à se replier.

Le général Berthaut, commandant à Saint-Denis, ayant appris que des mouvements de troupes prussiennes étaient signalés en avant de ses lignes, a fait tirer les forts de l'Est et d'Aubervilliers.

Les forts de Romainville et de Noisy ont également, par leur tir à grande distance, pu atteindre efficacement l'ennemi entre Drancy et Blanc-Mesnil.

Le gouverneur de Paris,

Par ordre. Le général chef d'état-major général, Schmitz.

LA SITUATION

Le rejet de l'armistice, dans les conditions où il s'est produit, c'est-à-dire amené par les exigences et les prétentions odieuses de la Prusse, ce rejet dégage la France républicaine de toute considération d'humanité. Elle n'a plus à garder aucun ménagement.

La guerre a été faite contre l'Empire, les Prussiens l'affirmaient du moins; l'Empire s'est effondré dans la plus honteuse des débâcles.

La France républicaine a noblement proposé la paix. La Prusse a refusé. Une dernière espérance de conciliation était offerte. Le gouvernement l'a accueillie favorablement. La Prusse, après avoir gagné du temps, s'est refusée à la réaliser.

Le doute n'est plus possible. Elle nous fait une guerre, d'extermination. Nous sommes prêts.

Les circonstances sont trop solennelles, pour que nous ayons l'intention de récriminer.

Jetons seulement un regard en arrière, avant de nous lancer isolément à nos postes de combat.

C'est le 22 octobre que le cabinet anglais a pris, en conseil des ministres, la résolution d'offrir aux parties belligérantes son intervention médiatrice.

L'Angleterre a été immédiatement appuyée par la Russie, l'Autriche et l'Italie.

Cette nouvelle nous est parvenue le 24, et dès le lendemain, nous démontrions que l'Angleterre agissait à l'instigation de M. de Bismark; nous terminions notre article par ces mots :

» Le mécontentement gronde dans

les camps; la guerre, qu'on avait promise rapide et foudroyante, traîne en longueur; les obstacles se multiplient de tous côtés; les armées de défense se dressent nombreuses et meurtrières; les populations sont armées jusqu'aux dents pour repousser les envahisseurs.

» M. de Bismark commence à recueillir les fruits de son audace et de son impudence.

» Et c'est maintenant qu'il offre la paix comme s'il était un vainqueur généreux !

» Allons-donc ! nous n'en voulons pas.

» Nous avons supporté toutes les horreurs de la guerre ! nos provinces les plus belles et les plus riches ont été pillées, dévalisées, piétinées; nos villes ouvertes ont subi le bombardement et l'incendie; nos campagnes ont payé des contributions; vous êtes à bout de ressources et votre armée se démoralise, et vous voudriez que nous ayons encore la bonhomie d'écouter vos propositions !

» Mais c'est de la folie !

» Nous connaissons vos agissements aujourd'hui et nous ne serons plus dupes.

» Nous sommes les vaincus, soit, mais notre droit est imprescriptible; nous pouvons être et nous serons vainqueurs demain.

» La France a le droit de vous dire ce mot qui a si souvent retenti dans les crises suprêmes, alors que les oppresseurs se résignaient aux concessions :

» Il est trop tard ! »

Dans notre numéro du 27, nous mettions en garde le Gouvernement contre une surprise possible et un piège probable. Nous disions :

« Sans doute la paix serait un grand bienfait pour nous autant que pour l'Allemagne; mais nous ne devons accepter que des conditions honorables, c'est-à-dire l'évacuation préalable du territoire, la réunion d'un congrès européen, la répudiation par la Prusse de tout démembrement de la France.

« Tout autre base serait pour nous à la fois humiliante et fatale.

« Humiliante, parce que ce serait nous reconnaître vaincus.

« Fatale, parce qu'elle nous engagerait inévitablement, dans un avenir plus ou moins éloigné, dans une autre guerre tout aussi meurtrière que celle-ci.

« Quant à l'armistice, il est lié si étroitement aux conditions de la paix, qu'on ne doit l'accepter qu'avec une extrême prudence.

« Qui nous dit que ce n'est pas un piège ? Qui nous affirme que la Prusse ne profiterait pas des dix ou quinze

jours de suspension d'hostilités pour expédier, faire arriver et installer le matériel nécessaire au siège et au bombardement de Paris ?

« Donc, si l'on souscrit à l'armistice, pendant lequel serait élue l'Assemblée constituante, compétente pour faire la paix, il faut prendre ses précautions, et obtenir des garanties de *statu quo*.

« Si toutes ces mesures sont prises par le Gouvernement de la défense nationale, la France certainement ne refusera pas la paix.

« Sinon, elle se redressera plus ardente et plus courageuse que jamais; elle affirmera son droit à la guerre et, après avoir, dans un suprême effort, infligé aux ennemis défaits sur défaits, elle les réduira à merci. »

Depuis cette époque, nous n'avons cessé de prémunir nos lecteurs contre une fausse sécurité, de recommander au Gouvernement la plus minutieuse vigilance.

Le résultat des négociations ne nous surprend donc pas. L'étude constante des procédés prussiens et des odieux agissements de M. de Bismark nous avait préparés à cette nouvelle infamie.

Au lieu de nous laisser abattre, il faut donc nous redresser, plus résolu que jamais à lutter jusqu'au plus complet anéantissement des envahisseurs.

Les Prussiens veulent saccager, piller, voler, détruire hommes et choses en France.

Notre intérêt autant que notre honneur nous fait une loi de salut personnel et public d'exterminer tout ennemi que nous pourrions atteindre en plein air, dans les bois, le jour, la nuit, partout et toujours.

Les armées régulières feront la guerre stratégique; nous ferons nous la guerre de guérillas, la guerre de désespérés.

L. MAUREMONT.

LE SOULÈVEMENT NATIONAL

Nous avons dit hier quelles sont les dispositions de la population de Strasbourg à l'égard des Prussiens.

Les mêmes sentiments de haine se manifestent dans toutes les contrées envahies.

Les Prussiens redoublent de sévérité et de vigilance. C'est le plus sûr moyen de pousser à bout les contrées envahies et d'amener quelque effroyable Saint-Barthélemy.

Villeneuve (Aube) 4 novembre 1870.

(Dépêche reçue par express.)

Les symptômes de résistance se manifestent partout dans cette région.

A Reims, Epernay, Châlons, Sainte-

digne sujet d'étude pour un disciple de Gall ou de Lavater. Convaincu de vols à main armée et condamné à une détention perpétuelle, Pierre Cranou avait vécu vingt ans au bagne, uniquement occupé de l'idée de fuir.

Ses tentatives d'évasion, parfois heureuses, mais qui n'avaient jamais pu longtemps le soustraire aux recherches, montaient à soixante, et l'avaient ramené soixante fois sous le bâton de l'argousin.

Ces corrections cruelles l'avaient rendu infirme et valétudinaire, sans le faire renoncer à ses projets. On eût dit que ses désirs de liberté grandissaient avec l'impossibilité de les satisfaire : l'idée d'évasion devint chez Cranou une sorte de monomanie incorrigible. Il fallut avoir recours aux moyens extraordinaires.

Le forçat fut rivi à son banc, chargé de trente livres de fer, et ne sortit plus. Cette dernière mesure lui ôta enfin tout espoir. Il parut renoncer à fuir, mais il tomba gravement malade.

Il y avait environ huit jours qu'il se

trouvait à l'infirmerie, au moment où commence notre récit.

La garde rentra avec la civière, et le mort fut transporté à la salle de dissection.

L'amphithéâtre du bagne, qui servait rarement, était encore plus hideux que ne le sont ces lieux d'habitude. Là et là étaient dispersés quelques membres à demi-rongés par les rats, des lambeaux de chair putréfiés pendaient le long de la table de marbre, et le pied glissait sur les dalles inondées d'un sang verdâtre. Au fond, un squelette incomplet, suspendu près d'une fenêtre ouverte, se balançait au vent du soir, et faisait entendre son cliquetis bizarre.

Quelque habitué que fût Launay à la vue de pareils objets, l'heure inaccoutumée, la froide humidité de l'amphithéâtre, et cette incertitude fantastique que la nuit jette sur toutes les choses, lui causèrent une sorte de malaise.

La suite à demain.

ÉMILE SOUVESTRE.

Menchould, des rixes éclatent journellement.

Plusieurs cantons ont refusé nettement de satisfaire aux réquisitions en vivres et en argent.

Sans la crainte de l'arrivée de l'armée allemande qui est devant Metz, un soulèvement général spontané aurait lieu.

L'armée prussienne devant Paris manque de vivres. Nos réquisitionnaires sont tous affamés, préférant abandonner leurs chevaux plutôt que de mourir de faim.

Les soldats allemands se plaignent amèrement de l'insuffisance de la nourriture.

La peste bovine a suivi partout la marche de l'armée allemande.

Tours, 7 novembre.

L'ordre du gouverneur prussien de Lorraine dit que la famille de tout individu astreint au service militaire français, s'abstenant fortivement, doit payer 50 francs pour chaque jour d'absence.

LES BALLONS

Rouen, 7 novembre 1870.

Le ballon monté de *Jean-Bart* est parti aujourd'hui de Rouen pour Paris avec lettres et dépêches.

Nogent-le-Rotrou, 5 novembre, 10 h. 40, matin.

Ballon monté de Paris, descendu hier à 6 h., soir, à Fresnay-le-Gilbert, 8 kilomètres de Chartres.

Prussiens emparés d'une partie des dépêches. Sauvé un sac, et remis immédiatement au train qui partira à 1 h. 30, soir.

Plus heureux, l'aérostat *Ferdinand Flocon*, qui nous a apporté les résultats du vote de jeudi, en a été quitte pour trois balles reçues dans sa nacelle. En revanche, il a couru le danger d'être emporté en pleine mer; c'est à 9 heures seulement de Nantes, qu'il a pris terre.

Il était dirigé par M. Vidal-Loyrut, qu'accompagnait M. Lemerrier de Jauville, employé des télégraphes.

LES FORCES PRUSSIENNES.

Le *Français* publie une correspondance qu'il a reçue avant que le rejet de l'armistice ne fut connu; elle prouve jusqu'à l'évidence que M. de Bismarck a fait proposer l'armistice par les puissances à seule fin de gagner du temps et de pouvoir renforcer l'armée de Paris.

Nous extrayons de cette lettre les passages suivants :

..... 3 novembre 1870.

Je m'abstiens d'indiquer mes sources, pour ne risquer d'ennuis pour personne; mais croyez que je suis sûr de tout ce que j'avance, dans les termes où je le dis.

En présence des malheurs qui fondent sur nous, on se prend presque à désespérer; il semble que Dieu lui-même se soit mis contre la France pour punir ses fautes! Pourtant j'espère jusqu'à la fin!

Depuis dimanche, il arrive de nouvelles troupes à Versailles, je ne sais d'où, ni combien. Mais, jusque-là, la ville était fort peu garnie; et on peut en inférer que, tout autour de Paris, à plus forte raison, les troupes prussiennes étaient beaucoup moins abondantes qu'on ne le supposait.

On en a eu la preuve le 21 octobre, lors de la sortie heureuse que les Parisiens ont faite vers Chaville et Beauregard, sur la route de Versailles à Saint-Germain. Le canon grondait assez fort (25 coups environ par minute) depuis le matin, mais les Prussiens ne semblaient pas fort préoccupés.

Vers une heure, les aides de camp commencent à galoper; le clairon d'alarme sonne; de toutes parts, les hommes rentrent aux casernes en courant, prennent leurs armes et s'élancent tels quels, partie en casques, partie en bonnets de police, sans tambours ni trompettes, mais en chantant un peu, car on les y obligeait, m'a-t-on dit. — Quelques officiers plus attardés rejoignent leur régiment en marche, des hommes ayant déjà emmenés leurs chevaux bridés. L'artillerie se précipite à fond de train... Il partit, en tout, 48 pièces.

Il ne resta dans Versailles que 1,500 hom-

mes environ (au plus) rangés en bataille sur la place d'armes, avec 6 canons, dont 2 braqués sur chaque avenue.

Si la sortie de Paris avait eu 10,000 hommes de plus, ou s'il était venu 5 à 6,000 hommes d'un autre côté, ils auraient enlevé le roi et l'état-major prussien comme une mouscade!

Les Prussiens eux-mêmes l'avouent. Pendant cette panique, l'état-major fit ses malles. — Par parenthèses, le général de Moltke, qui tenait à emporter un pain de sucre, en fit chercher précipitamment dans plusieurs maisons.

Le roi ne tarda pas à se rendre, en voiture découverte, vers le théâtre du combat. — Il paraît qu'un officier supérieur fut enlevé (fait prisonnier?) tout près de sa voiture, ce dont le roi fut très saisi.

Le prince royal avait belle mine, allant au combat de l'air le plus calme, en fumant sa grande pipe allemande.

À deux heures, toute la population s'était portée vers la place d'armes et les avenues du nord, pour contempler cette alerte des Prussiens. C'était un singulier spectacle de voir les habitants, sans crainte, curieux et joyeux, comme à un jour de grandes eaux au milieu des Prussiens qui se précipitaient.

Pour qui sait juger une foule française, personne ne songeait à rien moins qu'à des hostilités prochaines contre les Prussiens; on était divertie et enchantée de la panique, voilà tout. — Versailles a accepté par nécessité, mais avec sagesse, sa situation de ville submergée au milieu des ennemis, et que le plan général de défense a tout d'abord abandonnée. Toute hostilité ouverte des habitants ferait brûler la ville.

Mais les Prussiens n'étaient aucunement rassurés au sujet des habitants; ils parcouraient constamment la ville avec de fortes patrouilles de cavalerie. Le lendemain, l'autorité militaire afficha que si la « trompette d'alarme » venait encore à se faire entendre, les habitants devaient rester chez eux ou y rentrer immédiatement, et que la troupe avait ordre de « faire usage de ses armes à feu » contre les « désobéissants ».

De la rue du Plessis, on pouvait voir passer des obus, et de certains points de la ville on voyait les cuirassiers blancs sortir des bois de Fosse-Repose, venir à terre, à travers champs, — fuyant.

L'article par lequel le *Nouveliste de Versailles* (journal purement prussien), a transformé cette bousculade en victoire prussienne, est une vraie perle!

Je crois que la panique a commencé quand les avant-postes de Versailles ont été forcés.

Vers le soir la sortie parisienne, qui ne songeait pas à Versailles, je pense, et ignorait quel effet elle avait produit, se retira.

On dit que les Parisiens apprirent ensuite la vérité, et projetèrent une sortie plus forte. Les Prussiens s'y attendaient sans cesse. Depuis le 21, l'état-major a fait plusieurs fois ses malles. Pour le 29 surtout, ils étaient avertis d'une sortie, et, manquant de forces, ils étaient prêts à déguerpir; malheureusement rien ne vint l'été, dès le 30, pas mal de nouvelles troupes arrivèrent...

Je puis affirmer que, dans l'entourage du roi, on a envisagé comme éventualité possible d'avoir à battre en retraite vers ce moment-ci; et que des mesures (au moins quelques-unes) ont été prises en conséquence.

Château-Thierry occupe beaucoup les Prussiens... Au dire de l'un d'eux, haut placé, « leurs convois vont très-bien jusque-là (de quel côté? je ne sais); mais, depuis là, ils passent peu ou pas ».

Les Prussiens semblent être à peu près partout entre leur ligne intérieure et extérieure; mais en petit nombre. De 20 à 100 dans les villages ou bourgs; quelques milliers à Rambouillet... On rapporte qu'ils ne sont pas plus de 1,200 à Mantes, qui est pourtant un de leurs points d'attaque principal vers la Normandie. Après avoir été à Vernon au début, ils ont tenté deux ou trois fois d'y rentrer, mais sans succès, à cause des mobiles qui occupent les côtes entre Bonnières et Vernon.

Le 22, ils ont été abimés par les mobiles embusqués dans les bois, et ont regagné Mantes ventre à terre, sans avoir même pu mettre leurs canons en batterie. A Mantes, ils ont 6 canons, dont on prétend trois encloués; mais, de loin, ils font bien tout de même (j'emploie le mot « encloué » par extension). On dit que les munitions leur manquent, et qu'ils en ont demandé à Versailles sans pouvoir en obtenir.

Ils perdent du monde chaque jour. Ils en perdraient bien plus si les mobiles étaient plus sages; mais, dès qu'ils voient les Prus-

siens à 300 mètres; ils tirent, et leurs carabines portent à peine là!... Il faudrait les laisser venir tout près, avec calme. Ah! le calme! ces braves jeunes gens en manquent.

Mieux a fait ce braconnier près de Vernon. Un jour, les Prussiens, furieux de ne pas pouvoir entrer à Vernon, arrivent à Vernon, et lancent quelques bombes à Vernon, sans autre but que d'exhaler leur mauvaise humeur. Cet homme indigné, s'embusque, et, dès que la troupe repasse, à 15 pas, il abat l'officier et quelques hommes.

Dans les premiers temps, les tireurs de ce côté étaient très-mal commandés: depuis quelques jours, c'est beaucoup mieux, dit-on. De l'ouest au nord, il paraît avoir bien assez de troupes pour arrêter les Prussiens; mais elles sont loin d'obtenir tout le résultat que leur nombre comporte.

Pour les personnes observant avec soin, et vivant dans les lignes prussiennes, l'impression que voici n'a pas changé, et ne fait que s'accroître beaucoup: Si Paris tient encore six semaines, et qu'il y ait une armée extérieure de 150 à 200,000 hommes, convenablement pourvue et conduite, avec de la résistance sur la circonférence extérieure et dans l'Est, les Prussiens doivent succomber.

NOUVELLES GÉNÉRALES

La délégation du Gouvernement publie l'avis suivant:

« Le ministre de la guerre et de l'intérieur rappelle aux journaux paraissant à Tours l'existence des lois qui punissent la divulgation des mouvements militaires en voie d'exécution.

« Il a paru notamment et trop fréquemment des notes et des indications sur les mouvements de l'armée de la Loire.

« Il ne sera point fait de procès de presse pour la répression de pareil délits. Les journaux qui se permettent d'aussi coupables manœuvres, alors que l'ennemi est si près de nous, contraindront le Gouvernement à décréter l'état de siège qui l'armera contre eux du droit de répression pure et simple.

« Le Gouvernement est fermement résolu à ne plus tolérer aucune publication de nature à renseigner l'ennemi sur nos opérations militaires. »

Cet avis doit être étendu évidemment à toute la France. Nous avons toujours respecté, quant à nous, les sages prescriptions qu'il contient; nous savons, en effet, que les Prussiens profitent de tout.

L'*Opinion* de Florence du 7 annonce que le roi ira à Rome le 3 novembre.

L'*Etoile belge* dit qu'une pétition se prépare à Verviers demandant aux Chambres d'interdire le séjour des Pays-Bas aux agents bonapartistes.

CORRESPONDANCE AVEC PARIS

PAR PIGEONS VOYAGEURS.

La délégation du Gouvernement de la défense nationale,

Considérant que depuis l'investissement de Paris il a été établi, par les soins du double service des télégraphes et des postes, au moyen de ballons partant de Paris et de pigeons voyageurs partant de Tours, un échange spécial de correspondances destiné à suppléer, entre Tours et Paris, aux moyens de correspondances ordinaires momentanément suspendus;

Considérant que cet échange, jusqu'à présent réservé aux communications du Gouvernement, se trouve aujourd'hui suffisamment assuré pour qu'il soit possible d'en faire profiter les particuliers pour leurs relations avec la capitale, sans en garantir cependant la parfaite régularité;

Considérant, toutefois, que ce mode extraordinaire de correspondance, d'ailleurs coûteux, n'offre encore que des facilités très restreintes et que les exigences supérieures de la défense nationale ne permettent d'en accorder l'usage public que dans d'étroites limites et à des conditions de taxe relativement élevées;

Sur la proposition du directeur général des télégraphes et des postes,

Décète:

Art. 1er. — Il est permis à toute personne résidant sur le territoire de la République de correspondre avec Paris par les pigeons voyageurs de l'administration des télégraphes et des postes, moyennant une taxe de cinquante centimes (0.50 c.) par mot, à

percevoir au départ, et dans des limites qui seront déterminées par des arrêtés du directeur général de cette administration.

Art. 2. — Les télégrammes destinés à cette transmission spéciale seront reçus dans les bureaux de télégraphe et de poste qui seront désignés par l'administration et transmis au point de départ des pigeons voyageurs par la poste, ou par le télégraphe, lorsque les exigences du service général le permettront.

Il ne sera perçu aucune taxe complémentaire à raison de la transmission postale ou télégraphique, ni à raison de la distribution des télégrammes à domicile à Paris.

Art. 3. — L'Etat ne sera soumis à aucune responsabilité à raison de ce service spécial. La taxe perçue ne sera remboursée dans aucun cas.

Art. 4. — Le directeur général des télégraphes et des postes est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Tours, le 4 novembre 1870.

NOUVELLES DE LYON.

La séance du Conseil municipal de lundi soir a eu lieu à huis-clos.

M. le préfet Challemel-Lacour y assistait, ainsi que M. le général Bressolles, commandant la division, et M. le général Alexandre, commandant la garde nationale.

Pendant toute la journée d'hier, il est arrivé à Lyon un grand nombre de charrettes chargées de mobiliers que des habitants des environs viennent mettre en sûreté, pour le cas très-probable aujourd'hui où les Prussiens arriveront sous les forts.

Tout s'apprête d'ailleurs pour soutenir un siège.

Plus que jamais nous nous abstenons de faire connaître de quelle nature sont ces préparatifs.

Le conseil de révision, pour les hommes mobilisables, de 21 à 40 ans, se réunira le 15 de ce mois.

Les hommes de cette catégorie, célibataires, mariés, les veufs avec ou sans enfants, sont tenus de se présenter immédiatement dans leur mairie respective.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE. — 3^e LÉGION DE MARCHÉ.

GÉNIE. — ARTILLERIE.

Les anciens officiers, sous-officiers du génie et de l'artillerie, les maréchaux-ferrants, les bourreliers, armuriers, trompettes et conducteurs ainsi que les citoyens qui désireraient faire partie de ces deux corps dans la 3^e Légion de marche du Rhône, sont invités à se faire inscrire de suite, à l'Hôtel-de-Ville, au bureau de l'état-major de la dite Légion, de 9 heures du matin à 6 heures du soir.

On fait aussi appel aux clairons et élèves-clairons pour l'infanterie.

Le colonel, BARTHELEMY.

Vu et approuvé:

Le Préfet du Rhône, Commissaire extraordinaire du Gouvernement.
P. CHALLEMEL-LACOUR.

Nous recevons de M. Bourguet, capitaine trésorier du bataillon des francs-tireurs du département des Pyrénées-Orientales, la lettre suivante relative aux intrépides francs-tireurs pyrénéens:

« Lyon, 7 novembre 1870.

« Les deux compagnies de francs-tireurs arrivées le 5 à Lyon, vont rejoindre deux autres compagnies qui sont au feu depuis plus de 20 jours.

« Ces quatre compagnies, formées en bataillon, ont été organisées par le Comité de défense du département des Pyrénées-Orientales, qui les a habillées, équipées et armées à ses frais. Le Comité pourvoit à la plus grande partie de la solde.

« Le bataillon des francs-tireurs des Pyrénées-Orientales compte un effectif de 420 hommes. Officiers, sous-officiers et soldats sont mariés et sortent des rangs de l'armée. »

ENSEIGNEMENT DU DROIT AU PALAIS-DE-JUSTICE. — Les personnes qui veulent profiter de la faculté récemment accordée à l'enseignement libre du Droit, de recevoir les inscriptions des étudiants qui aspirent à des grades universitaires, sont priées de se rap-

peler que la première inscription pour l'année scolaire 1870-1871, doit être prise avant le 15 novembre.

Les étudiants de première année doivent présenter les pièces suivantes :

- 1° Leur extrait de naissance légalisé ;
- 2° Le diplôme de bachelier ès-lettres, ou le certificat d'admission à ce grade ;
- 3° Une autorisation spéciale donnée à l'étudiant, s'il est mineur, par ses parents ou tuteur, de prendre les inscriptions. Pour la rédaction de cette pièce, qui doit être légalisée, il est utile de recevoir les instructions de M. le secrétaire de l'Enseignement du Droit.

Les cours s'ouvriront le lundi 14 novembre.

Les personnes qui n'aspirent pas à obtenir les grades universitaires peuvent s'inscrire aux cours particuliers qu'il leur convient de suivre.

Le cours de Droit commercial et industriel comprendra, comme les années précédentes, toutes les matières qui peuvent intéresser le commerce et l'industrie dans notre ville.

Pour l'admission aux divers cours et tous autres renseignements, s'adresser au Secrétaire de l'Enseignement du Droit, rue Saint-Etienne, 6.

LA TRAHISON

Du maréchal BAZAINE

Voici la fin du rapport présenté au Gouvernement de Tours sur la trahison de Bazaine, dont nous avons publié hier la première partie :

§ II. QUESTION POLITIQUE.

Ambition de Bazaine

La conduite du maréchal Bazaine, si difficile à expliquer si l'on tente de l'interpréter en suivant les règles de la logique honnête, est, au contraire, de la plus entière limpidité si on l'examine au point de vue personnel.

Bazaine, caractère excessivement ambitieux et encore plus faux, si cela est possible, cherchait depuis le 18 août à faire jouer à son armée un rôle politique en France.

Persuadé qu'il tenait cette armée tout entière dans sa main, et que le brillant courage dont il faisait parade à chaque combat lui attacherait tous les jours d'avantage, il combina ses plans de telle sorte qu'il put avoir toujours à sa disposition un corps de troupes fortement constitué, dont la pression fut irrésistible et put décider de l'avenir de la France.

Le désastre de Sedan ne fit que le fortifier dans cette pensée. Aussi se garda-t-il bien de reconnaître par un acte quelconque le Gouvernement de la défense nationale, et annonça-t-il à ses troupes la captivité de l'empereur et la formation d'un nouveau pouvoir que comme un bruit peu digne de lui qui parcourait la presse allemande. Son ordre général du 15 septembre commençait, en effet, ainsi :

« Les journaux allemands parvenus au grand quartier général nous disent que... »

Après avoir nommé les membres de ce gouvernement dont, à son dire, la rumeur publique en Allemagne s'occupait, il encourageait ses soldats, en quelques mots exaltés et incorrectement tournés, à l'union la plus parfaite, et à une résignation de plus en plus complète au sort qu'il leur destinait.

Le temps marchait, et ce n'est guère que vers le commencement d'octobre que la voix publique se prononça énergiquement contre Bazaine, et se mit à citer tout haut des faits indiquant chez lui une pensée de restauration bonapartiste.

Comité de la guerre à outrance

Dès cette époque, dans l'armée même, un comité de défense à outrance s'était formé. Ce comité, admirablement bien renseigné, et gagnant chaque jour du terrain, parmi les officiers subalternes et supérieurs, avait dès le 12 octobre la certitude qu'une capitulation allait être signée par Bazaine et entraînerait la reddition de l'armée et de la ville.

Le maréchal Canrobert, pessimiste par excellence, s'en était ouvert aux officiers de son état-major, était engageant à faire tous les préparatifs pour aller faire un séjour de quelques semaines en Allemagne, à la suite de quel séjour, ajoutait le commandant

du 6e corps, « nous rentrerons en France, replacerons le petit prince sur le trône et rétablirons de gré ou de force la dynastie des Bonaparte, à la tête des affaires du pays. »

Le Comité de Défense chercha alors dans Metz quelques citoyens dévoués, qui acceptassent le rôle de délégués de fait du Gouvernement de la Défense Nationale. Ces citoyens préparèrent des mandats d'arrêt contre Bazaine, Lebœuf et Frossard, nommèrent le général Ladmirault, l'idole de l'armée entière, commandant en chef des troupes soulevées, et donnèrent ordre à plusieurs officiers d'Etat-Major et du génie de combiner un plan stratégique qui pût réunir en quelques heures autour de Metz les régiments rebelles à toute pensée de capitulation.

Les officiers, interrogés, répondirent d'un chiffre de 20,000 h. résolus, et la question de l'action immédiate ou de l'action postérieure à l'acte de capitulation, s'agita entre les membres du Comité.

Craignant d'effrayer beaucoup d'officiers dévoués aux idées de discipline aveugle, et qui ne désiraient se mettre en avant que lorsque la reddition leur aurait délié de toute obligation vis-à-vis de leurs supérieurs, le Comité décida à la majorité que le mot d'ordre ne serait envoyé aux troupes conjurées, qu'au moment où la capitulation serait un fait accompli.

A cette heure-là même, chacun des régiments décidés à marcher devait se diriger sur un point désigné à l'avance et se mettre à la disposition des chefs nouveaux que le Gouvernement provisoire placerait à leur tête, aux lieux et place des récalcitrants.

Démoralisation de l'armée.

Après avoir excité un grand enthousiasme dans l'armée, ce noble projet vit peu à peu l'immense majorité de ses adhérents l'abandonner, et il n'en eut bientôt plus qu'un si petit nombre, que, dès le 17, les chefs du parti de la défense, outre se séparèrent, la mort dans l'âme, reconnaissant l'infirmité de leurs efforts, et déplorant la démoralisation sans nom, dont semblait être possédée l'armée entière, des généraux aux soldats.

L'oisiveté absolue dans laquelle Bazaine laissa la majeure partie de ses troupes depuis les engagements des 31 août et 1er septembre, avait amené peu à peu dans les camps un dévergondage inouï. Les filles de joie se promenaient impunément parmi les bivouacs, au bras d'officiers à demi pris de vin. A peine si quelque rare punition disciplinaire venait frapper les officiers coupables de si bonteux excès.

Ceci est un des faits entre mille, servant à établir jusqu'où s'était peu à peu abaissé l'esprit général de cette glorieuse armée.

Mesures réactionnaires.

Vers le 11 octobre, c'est-à-dire à l'époque même où cette conjuration semblait réunir le plus de chances de succès, un jeune officier de l'armée publia, sous un nom supposé, une brochure violente, traitant longuement de la conduite impériale, et indiquant aux habitants de Metz et à l'armée le danger qui courrait leur liberté et leur honneur.

La brochure fut supprimée, les formes blessées, et l'auteur activement recherché.

Vers le 16, deux officiers du génie, membres du Comité dont il a été parlé ci-dessus, MM. les capitaines Boyenval et Rossel, furent conduits chez le maréchal, et après un sévère interrogatoire, le premier d'entre eux, qui s'était exprimé sur la situation avec une franchise pleine de dignité, fut conduit par les mains de la gendarmerie dans l'intérieur du fort Saint-Quentin, afin d'y être gardé à vue.

La conduite réactionnaire du maréchal s'affichait depuis le 10 octobre, sans aucune retenue; c'étaient des phrases entières supprimées aux journaux de la ville, phrases qui appelaient précisément les citoyens et les soldats à la lutte à outrance, et criaient haine contre la capitulation; c'étaient des agents sans nombre, envoyés par les camps et parlant aux soldats de reddition et de repos; c'étaient des notes officielles, énumérant les capitulations honorables de tous les temps et en particulier celles de Toul et de Versailles.

Enfin, c'étaient surtout ces allées et venues des généraux, comme Boyer et autres partant pour des destinations plus ou moins inconnues, dont ils revenaient ou ne revenaient pas.

Mensonges de Bazaine.

Lundi, 17, le général Boyer était de retour au Ban-St-Martin; le lendemain matin, au conseil des maréchaux, il annonça

officiellement que, non-seulement Orléans, mais encore Tours, Châtellerault, Bourges, Saint-Etienne, Rouen, le Havre et Lille, étaient entre les mains des Prussiens; qu'aucun vestige de gouvernement n'existait plus en France; que, dans toutes les villes importantes, les émeutes les plus effroyables existaient en permanence; qu'entre autres, Lille et Rouen, saccagées par les socialistes, avaient appelé une garnison prussienne; et qu'enfin il importait au salut de la France que l'empereur ou l'impératrice régente, conclusent la paix avec le roi Guillaume consentant, et qu'à la suite de cette paix, l'armée du Rhin se dirigeât vers l'intérieur du pays, pour rétablir l'ordre gravement compromis, et réinstaller partout le régime impérial et ses serviteurs.

A la suite de ces explications, qu'il ne fut nullement recommandé au chef de corps de garder secrètes, le conseil de guerre déclara qu'il y avait lieu de faire part aux troupes de cet état de choses, et de leur faire pressentir, comme prochain, un arrangement entre les deux armées.

Dès le 20 octobre, en effet, un ordre du jour fut lu aux officiers, leur annonçant qu'un traité de paix allait être conclu entre la France et la Prusse; que l'impératrice régente allait être rétablie et viendrait rejoindre l'armée avec son fils; qu'enfin, l'armée elle-même serait dirigée sur les villes rebelles, les soumettrait et protégerait, à Toulouse, la réunion des anciennes chambres, et que ces chambres ratifieraient le traité de paix conclu avec les Prussiens, traité dont les conditions, ne furent, on le comprend, nullement communiquées aux soldats.

Bazaine, traître à la Patrie

Malheureusement pour le plan de Bazaine, l'adhésion du gouvernement du roi Guillaume n'était point aussi certaine qu'on l'avait cru d'abord.

Bazaine voulant rendre l'armée et non la place, sur laquelle il n'avait qu'un pouvoir restreint, puisque le général Coffinières en était le commandant supérieur, le prince Frédéric-Charles déclara, enfin de compte, se refuser à tout arrangement sur de telles bases et ne vouloir que d'une double capitulation, comprenant à la fin l'armée du Rhin, 110,000 hommes prêts à marcher au combat, et la ville et forteresse de Metz.

C'est le 21 qu'arriva la nouvelle de rupture des pourparlers: le lendemain matin, le maréchal Bazaine tentait, pour la première fois, de correspondre avec le Gouvernement de la défense nationale, dont il n'avait, jusqu'alors, jamais reconnu l'existence.

La dépêche chiffrée qu'il a expédiée, et qui est parvenue au ministère de la guerre, par les mains de deux officiers de l'état-major général, était conçue dans un chiffre inconnu aux divers départements de l'administration publique.

Par un hasard étrange, sinon par une combinaison machiavélique du maréchal, le chiffre qui avait été employé fut reconnu pour être le chiffre dit impérial, dont la clef ne se trouve qu'entre les mains de l'empereur ou celles de ses anciens ministres.

Cette seule communication de Bazaine doit donc être considérée comme non avenue, et il reste acquis à la cause que le maréchal a, dès le 14 septembre, connu et repudié le Gouvernement de la défense nationale, et que tous les actes de sa conduite politique et militaire, depuis cette époque jusqu'à maintenant, sont ceux d'un indigne serviteur, sinon d'un traître à la patrie.

Irritation de la ville de Metz

Le 15 octobre, le général Coffinières, poussé par la municipalité et la garde nationale de Metz, reconnut par une lettre, affichée partout, l'existence du Gouvernement de la défense nationale, et annonça en même temps aux habitants de la forteresse l'épuisement subit des denrées alimentaires.

Par un écrit également rendu public, le conseil municipal, à l'unanimité, déclara repousser toute complication dans l'acte d'incroyable légèreté, pour ne pas dire de honteuse trahison, par lequel le général commandant supérieur de leur ville avait dissipé les ressources de la ville de Metz pour en nourrir l'armée campée hors des murs.

Conclusion

Pour résumer la conduite du maréchal Bazaine dans les deux mois et demi qui se sont écoulés entre la bataille du 18 août (Saint-Privat) et maintenant, nous dirions, en nous appuyant sur les faits cités plus haut :

- 1° Que le maréchal n'a jamais tenté de

puis le 18 août une sortie sérieuse, et que ses essais d'attaque des lignes prussiennes n'ont été faits que pour lui servir plus tard d'excuses aux yeux de son pays et de l'histoire.

- 2° Que le maréchal ne voulait point tenter un effort suprême qui aurait, même en cas de succès, grandement désorganisé sa splendide armée et ne lui aurait plus permis, à lui, commandant en chef de l'armée du Rhin, d'être l'arbitre des destinées politiques de la France.

- 3° Ces mêmes considérations expliquent pourquoi le maréchal n'a jamais consenti à reconnaître le gouvernement de la défense nationale et a cherché jusqu'aux derniers moments à rassembler les restes de la puissance bonapartiste dans le but de refaire un troisième empire.

- 4° Une fois convaincu qu'il ne pourrait amener la France, et les Prussiens tout à la fois, à des idées de restauration des Bonaparte, qu'en ajoutant le désastre de la capitulation de l'armée de Metz et de la ville elle-même, à tous les malheurs qui pèsent déjà sur notre pauvre pays, le maréchal a pris à tâche de hâter le moment de la reddition.

Pour ce faire, il s'est refusé à diminuer à temps les rations de fourrages, laissant ainsi subitement les 25,000 chevaux composant sa cavalerie et traînant son artillerie, sans aucune denrée alimentaire, au lieu de faire durer le plus longtemps possible les ressources qu'il avait entre les mains au 1er septembre, date de sa dernière grande sortie.

De même, il n'a consenti à amoindrir les rations des vivres qu'après de longs délais, et alors que cette mesure n'avait plus qu'une utilité minime, puisqu'elle ne pouvait être exercée que sur une quantité peu considérable d'approvisionnements.

- 5° Bref, en tous points, le maréchal Bazaine n'a agi que dans un seul but, être et rester maître de la situation politique en France, et, croyant pouvoir se servir des Prussiens pour l'aider dans l'exécution de ses projets ambitieux, il leur a livré sciemment la ville et forteresse de Metz, ainsi que l'armée française de cent dix mille hommes, campés dans l'enceinte retranchée.

E. DE VALCOURT,
attaché au grand quartier-général de l'armée du Rhin.

NOUVELLE THÉORIE DE L'INFANTERIE

D'après le règlement du 16 mars 1869, à l'usage des gardes nationales de France sédentaires et mobilisées.

COMPRENANT :

Le maniement et la charge des fusils à percussion, à tabatière et chassepot.

Revue et mise en ordre par un officier d'état-major.

Loi sur la garde nationale. — Organisation des bataillons. — Ecole du soldat. — Ecole de peloton. — Pratique du tir. — Ecole des tirailleurs. — Service dans les places. — Service en campagne.

Cette théorie est indispensable aux officiers, aux sous-officiers et aux gardes nationaux.

1 vol. cartonné, prix : 1 fr. 25.
En vente à Lyon, 14, rue Confort, et 32, rue Impériale; à Marseille, 17, rue Noailles librairies du Petit Journal.

NOUVELLE CARTE DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE

Et des environs de Paris, jusqu'à Versailles, avec l'enceinte fortifiée et l'indication de tous les forts, bastions et redoutes qui défendent la capitale.

TIRÉE EN QUATRE COULEURS EN CHROMOLITHOGRAPHIE.

Et dressée sur une échelle assez étendue pour reconnaître la position de tous les forts, apprécier le croisement de leurs feux et suivre, par conséquent, les opérations du siège de Paris.

EN VENTE :

A Lyon, chez EVRARD, 32, rue de Lyon (ex-impériale).

A Marseille, librairie du Petit Journal. Franco par la poste, 50 centimes, contre des timbres-poste.

Pour tous les articles non signés : EVRARD.

Imprimerie P. Mougin-Rusand, rue Stela, 3.